

L'ÉCHO DES COLONNES

ÉDITORIAL

N° 0

En adhérant à l'AMELYCOR (Association pour la Mémoire du Lycée et Collège de Rennes) ou en projetant d'y adhérer, vous manifestez l'intérêt que vous prenez à la mémoire de l'établissement de l'avenue Janvier. Nous vous devons des comptes et nous espérons que ce petit bulletin nous permettra de répondre à votre attente.

Peut-on rêver en effet d'un « lieu de mémoire » plus riche et plus complexe que notre vieux Lycée ? Des Jésuites à DREYFUS, de Nicolas GILBERT à Alfred JARRY, il juxtapose plusieurs traditions, il réconcilie - sans-on jamais - théologie et Droits de l'Homme, physique et pataphysique... N'excluons pas ce brin de nostalgie qui nous pousse à décrire la vie lycéenne du XIX^e siècle ou celle du premier XX^e siècle, tant les conditions ont changé depuis.

Il faut s'attacher à sauvegarder ce précieux patrimoine. Mais, vous l'avez bien compris, notre tâche n'est pas une tâche d'érudits ou de chroniqueurs. Il faut aussi que cette mémoire soit vivante pour nous et pour nos élèves. Ce doit être le point de départ d'un nouveau regard sur des bâtiments et sur une institution : elle doit susciter la curiosité scientifique et favoriser l'analyse des méthodes ; elle doit contribuer à mieux former des citoyens cultivés, enracinés sans trop de conformisme. Les Jeudis d'AMELYCOR seront chaque mois le prolongement de nos efforts.

Nous nous réjouissons d'avoir obtenu le soutien des « élus » et des administrations du Lycée et du Collège. L'enthousiasme ne manque pas à beaucoup d'entre nous ; mais nous ne ferons rien sans vous.

Apportez nous vos suggestions ; faites adhérer vos amis. Grâce à vous, « de par ma chandelle verte », l'AMELYCOR n'est pas prête à tomber « dans la trappe » du Père Ubu.

Pour le comité de rédaction
Le Président
R. CARLIN

Ne me fermez pas ! Le blount s'en chargera



Association pour la mémoire du lycée et collège de Rennes

Cité scolaire Emile Zola avenue Janvier BP 518

35 006 RENNES Cédex

LES ACTIVITÉS DE L'AMELYCOR

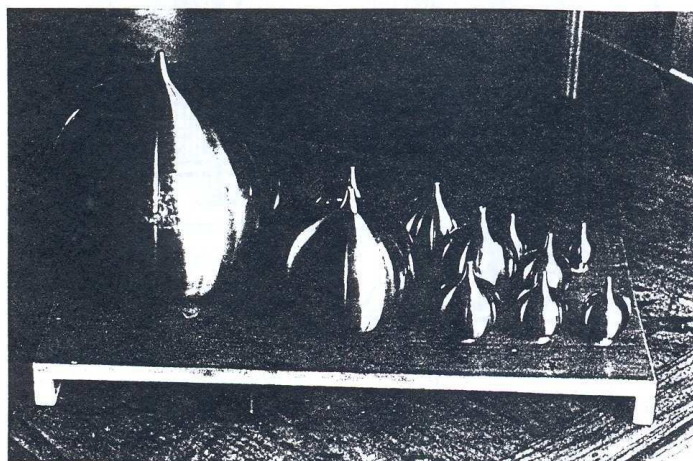
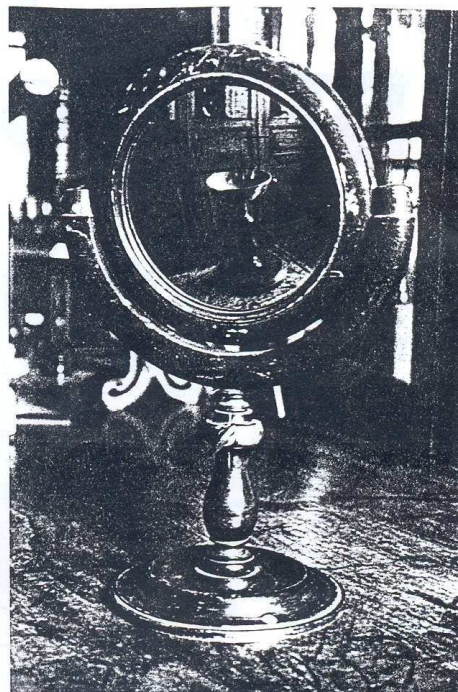
CE QUI A ÉTÉ FAIT EN 96

- Les journées portes ouvertes de février et mars 96 ont été un énorme succès. Nous avons accueilli à cette occasion près de 3000 personnes qui ont pu admirer la richesse du patrimoine de la cité scolaire Zola.

- Le bureau de l'AMELYCOR a eu une entrevue avec Mr Champaud conseiller régional en juin 96, au cours de laquelle nous avons pu exposer en détails notre projet de conservation et mise en valeur du patrimoine du lycée. Ce projet a eu l'accord favorable de la région.

- Une autre réunion avec Mr Grégoire directeur des établissements d'enseignement et Mme Blottière directrice de la culture auprès de la région en septembre 96 nous a permis de poser quelques pistes pour les années futures (recensement des livres anciens, gestion du matériel de sciences physiques, espace musée, etc ...)

- Nous avons commencé à répertorier les livres anciens ainsi qu'une partie du matériel de physique et de chimie.



NOS PROJETS 97

- Parution d'un bulletin périodique relatant les activités de l'AMELYCOR

- Les « jeudis de l'AMELYCOR »

Une fois par mois seront présentées un certain nombre de conférences soit sur des thèmes scientifiques, soit sur des thèmes généraux. Voici quelques thèmes possibles : la mesure de la pression atmosphérique de Pascal à nos jours, l'optique telle qu'on l'enseignait au début du siècle, la chute des corps de Galilée jusqu'à l'ordinateur, conférences sur l'histoire des sciences, historique de la radioactivité, l'enseignement scientifique au XIX^e siècle, la mesure du temps.

- Recensement de la collection de livres anciens avec l'aide d'un bibliothécaire stagiaire.

- Documents présentant le matériel ancien de sciences physiques avec photos et descriptifs des appareils.

QUELQUES NOUVELLES

* Un colloque Alfred Jarry s'est déroulé à Paris les vendredi 6 et samedi 7 décembre 1996

La journée programmée au lycée de Rennes le dimanche 8 décembre a été annulée. Parmi les intervenants signalons les Rennais : Patrick Besnier et Annie Le Brun

* Les Jeudis d'AMELYCOR

Les premières conférences organisées par AMELYCOR dans l'amphithéâtre du lycée de garçons de Rennes ont été suivies par un public de près de cent personnes.

Mr Helard, professeur au lycée Chateaubriand, a évoqué le lycée et la société rennaise à l'époque de l'affaire Dreyfus.

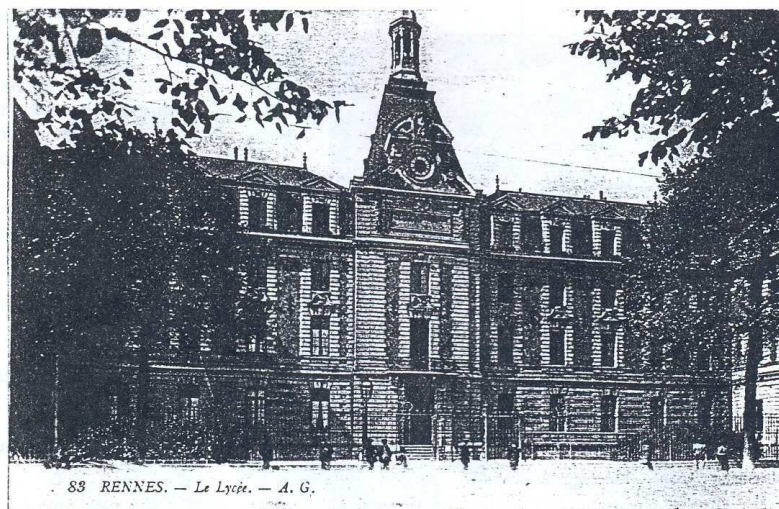
Mr Wolff, professeur de sciences physiques au lycée Emile Zola a inauguré les jeudis d'AMELYCOR pour l'année scolaire 1996-1997. Cette conférence sur « quelques histoires de la pression atmosphérique et du vide » a été suivie par un public très attentif. Elle a été l'occasion de montrer quelques appareils des collections du lycée et d'aborder quelques interrogations essentielles : « le vide grouille-t-il ? »

Le 12 décembre 1996, Monsieur Chapelan, professeur de sciences physiques au lycée Zola faisait revivre nos anciens appareils d'optique et présentait quelques expériences sur la réflexion, la réfraction, la diffraction et la dispersion de la lumière.

Les prochaines conférences prévues dans le cadre des jeudis de l'Amélycor sont les suivantes :

- le jeudi 16 janvier, Mr Wolff présentera une conférence sur le thème de la découverte de la radioactivité qui fête son centenaire. Mr Gorre mettra en évidence, grâce à une chambre à brouillard qu'il a construite, des désintégrations radioactives.
- Le jeudi 6 février, Mr Serge Jullian, directeur de recherches au CNRS, viendra de Orsay, nous entretenir sur la physique des particules.
- Le jeudi 13 Mars, Mme Lucas fera une conférence sur l'évolution de l'enseignement de l'histoire au cours du siècle.
- Le jeudi 3 Avril Mlle Aucouturier nous parlera de la mesure du temps ou réalisera des expériences d'acoustique en utilisant le matériel ancien.

D'autres projets, pour les mois ultérieurs, sont à l'étude : chute des corps depuis Galilée jusqu'à l'ordinateur, historique du collège, les propriétés de l'aspirine ...



88 RENNES. — Le Lycée. — A. G.

LES JOURNÉES PORTES OUVERTES (FÉVRIER ET MARS 96)

A l'occasion des journées Portes Ouvertes organisées au Lycée ZOLA par la toute jeune association AMELYCOR, voilà donc que j'ai franchi de nouveau les grilles et le seuil de ce vieux lycée si attachant, où durant 17 ans j'ai accompli -non sans plaisir- ma tâche de professeur. Il y a maintenant presque 30 ans de cela.

J'ai tout revu. Rien ou presque n'a changé : l'attendrissante cour des colonnes et les vieux couloirs familiers, où craquent toujours sous les pieds les mêmes lattes de parquet, ni plus ni moins fatiguées qu'avant. Et chaque craquement de latte disjointe fait surgir, à la façon de Marcel Proust, un passé aboli redevenu soudain présent.

Et, comme avant, monte aux narines cette odeur indéfinissable que dégagent tous ces vieux parquets, une odeur sui generis où le rance du temps tempère en sourdine la fraîcheur du produit d'entretien.

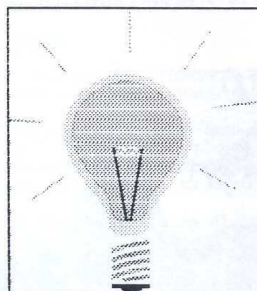
Pour actualiser cette résurgence du passé, voici sur les murs, en brochettes serrées, les photos de lycéens de jadis et de naguère. Photos de classes d'autrefois, où le professeur raidi dans sa respectable autorité trône au milieu d'incroyables potaches, conscients de la solennité de l'instant et qui façonnent pour la postérité leur visage et leur attitude.

Au premier étage, la classe de physique m'attend pour la projection des deux films que créa, autour des

années 65-67, le "Caméra-Club du Lycée", une initiative rare et audacieuse pour l'époque.

Les heureux vidéastes d'aujourd'hui, qui n'ont plus qu'un bouton à enfoncer pour enregistrer d'un coup image et son synchrone, n'imaginent peut-être pas ce qu'était la prise de vues avec une caméra de fortune, avide de luminosité, dans ces vastes salles du lycée dotées d'une unique prise de courant en 110 volts !

Elle est toujours là au mur du fond cette prise unique, quand j'installe mon matériel de projection. Je branche sur elle le projecteur. Et clac ! Les plombs sautent illico. Ah ! vraiment, c'en est attendrissant de voir combien ce vieux lycée est resté identique à lui même. Et je me sens rajeuni de 30 ans.



Pendant quatre après-midi, de denses fournées de spectateurs vont se succéder à la projection. Les potaches d'aujourd'hui s'esclaffent en voyant ces lycéens en costards et cravates, obligés de se cacher pour fumer une clope.

Les jeunes collègues s'émerveillent de voir des élèves savamment rangés devant la porte des classes, attendant pour entrer le geste auguste du semeur de vérités qu'est à leur yeux leur professeur.

Et les anciens élèves, aujourd'hui à mi-chemin de leur vie, souvent venus avec femme et enfants, se sentent partagés entre amusement et émotion.

C'est que ces "Portes Ouvertes", organisées, préparées et animées par une poignée de professeurs ardemment fidèles à leur vieil Etablissement, ont pris la valeur d'une résurrection. Tous ces visiteurs de tous âges, qui ont à cette occasion parcouru les couloirs du vieux bahut, passant des extraordinaires appareils de physique aux précieux documents exposés au parloir, repartaient -ils nous l'ont dit- tout émus de ce contact avec un passé, leur passé ressuscité.

AMELYCOR a fait très fort en nous offrant, dès sa naissance, cet émouvant retour aux sources. En réveillant le passé de ce cher vieux lycée, ses organisateurs ont apporté une vivante réponse à la pathétique interrogation du poète :

"Objets inanimés, avez-vous donc une âme ?"

Qu'ils en soient vivement remerciés.

Pierre LE BOURBOUACH

AUTOUR DE L'AFFAIRE DREYFUS

"Rennes 7 août. - De notre envoyé spécial. Enfin le grand jour est arrivé ! dès 5 heures du matin la rue du Lycée est pleine de monde, d'une foule avide de voir passer le prisonnier."

"Le lundi 7 août à six heures du matin, je me rends au lycée. J'assiste à un spectacle extraordinaire. Toutes les rues qui y aboutissent sont barrées et gardées par de nombreuses troupes à pieds et à cheval. Des escouades de fantassins, des pelotons d'artilleurs passent et repassent. des officiers galopent le sabre à la main, et par intervalles il s'élève une grande rumeur faite du remuement des chevaux, du cliquetis des sabres, du bruit des crosses de fusil. Le stationnement est interdit devant la principale façade du lycée. C'est par là qu'est entré mon frère. Il est sorti de la prison à cinq heures et demie du matin."

"La foule des deux côtés de la rue n'a pas eu le temps de se douter de rien, que voilà déjà le prisonnier entré dans le lycée où il est enfermé dans le local attenant à la chapelle. C'est là, dans la salle où l'économe entassait les prix et les couronnes, que DREYFUS attend qu'on le mène devant le conseil de guerre."

"C'est dans la salle où d'ordinaire se joue du Molière expurgé pour maison

d'éducation que la justice militaire va donner le dernier acte de ce drame, sans égal dans l'histoire des drames. C'est sur ces tréteaux enfantins, où les élèves de cinquième donnent la comédie à leurs parents, frappant du bâton le sac de Scapin ou agitant la sonnette du Malade imaginaire, que DREYFUS tout à l'heure, va se dresser blême et froid, entre ses juges et nous."

"La salle immense est archicomble, un millier de personnes au moins. Tous les visages blêmes contractés par l'angoisse. Pas un regard qui ne soit hypnotisé par une petite porte basse à gauche de l'estrade où deux gendarmes sont en faction et par où l'on devine qu'il entrera."

"Dans la splendeur du jour montant de minute en minute, des faces anxieuses, tendues vers un point de la vaste salle... Sur l'estrade, des ors, de la pourpre, des éclairs d'acier. Mais rien ne prévaut dans l'attention sur cette porte derrière laquelle habite le souffle court d'un homme qui espère et qui tremble."

"Obstinément, passionnément les yeux étaient rivés sur une petite porte. C'est par là qu'il allait apparaître l'Homme de la Douleur. Aucun d'entre nous ne l'avait vu, mais nous avions vécu avec lui, nous avions souffert avec lui."

"Dans un silence où il semble que les respirations même soient suspendues, la petite porte s'ouvre... Ce fut le silence absolu... Un silence inouï. DREYFUS s'avance. Et c'était Lazare, on avait le sentiment que ce n'était pas un être vivant mais un homme revenu du pays d'où l'on ne revient pas."

"Cette salle des fêtes est, dès ce jour, évidemment sacrifiée, et je ne vois point qu'elle figure y feront désormais les farces de nos écoliers sur ces planches habitées pour toujours par le souvenir de ce qui va se passer là... Il est probable que dans cinquante ans, entre ces quatre murs on donnera à nos petits neveux une leçon d'Histoire qui les fera pleurer."

"Au moment où commence l'audience, c'est-à-dire à sept heures, le vide est complet autour du lycée, monument désormais historique..."

Etaient au Lycée parmi beaucoup d'autres ce 7 août 1899 et exprimaient ainsi leur émotion : Gaston Leroux, Mathieu Dreyfus, Léon Chincholle, Maurice Paléologue, Séverine, Victor Basch et, pour le mot de la fin, un rédacteur des *Nouvelles Rennaises*.

André HELARD



Entre deux rangées de factionnaires lui tournant le dos, le capitaine Dreyfus sort du lycée pour se rendre à la prison militaire, suivi d'un officier

Notre lycée a connu une remarquable association d'anciens élèves.

Créée en 1867, reconnue d'utilité publique en 1877, l'Association des anciens élèves se donnait pour objet « d'entretenir les relations d'amitié qui se sont formées au lycée et de venir en aide aux anciens élèves malheureux, à leurs veuves ou à leurs enfants... d'entretenir au lycée des bourses d'internes et d'externes pour fils d'anciens élèves... fonder un prix annuel... exercer un patronage efficace à la sortie du lycée sur les élèves qui ont besoin d'un appui moral, afin de leur rendre plus facile le choix d'une profession et de favoriser leur début dans la carrière où ils sont entrés... ».

*Forte en moyenne chaque année de 4 à 500 membres, elle a pleinement rempli ce rôle social, sans interruption, sans défaillance, jusqu'aux années 1940. Si l'élan, comme pour beaucoup d'activités semblables a été brisé sérieusement par la guerre, l'association a cependant subsisté sous l'impulsion notamment de **Charles LECOMTE**, professeur d'histoire au lycée et de **Jean LE VERGER**, directeur de la maison des examens, puisqu'en 1967 elle a fêté son centenaire.*

La lecture des bulletins annuels publiés par l'association de 1867 à 1938, puis un dernier en 1958, fait ressortir toute la rigueur morale de ses responsables dans leur action de bienfaisance : choix des boursiers, attribution de secours, de prêts, de prix scolaires, de bourses de voyage, le tout réalisé en parfaite concertation, parfaite harmonie même, avec le Proviseur de l'établissement. Ces hommes de bien, de devoir même peut-on dire, conjuguèrent le plaisir de se retrouver entre anciens du « bahut » lors du banquet annuel et celui bien plus grand de faire oeuvre utile avec les bourses et secours distribués. Un moment fort de la vie de l'association a été la publication d'un livre d'or à la mémoire des anciens élèves tués à la guerre 1914-1918, avec l'apposition d'une plaque souvenir dans le hall d'entrée du lycée.

100 ans d'existence !

Combien d'associations peuvent se prévaloir d'une telle durée ? Un défi à relever pour AMELYCOR !



Extrait du texte paru au Bulletin Officiel N° 44 du 5 décembre 1996

Conservation du matériel scientifique ancien :

Il s'agit d'un texte adressé aux recteurs d'académie, au directeur de l'académie de Paris, aux inspecteurs généraux de l'éducation nationale, aux inspecteurs pédagogiques régionaux et aux proviseurs de lycée.

« Les lycées d'enseignement général et technologique, dont la création remonte pour certains au XIX^e siècle, et qui ont parfois pris la succession d'établissements plus anciens encore, conservent souvent du matériel ayant servi à l'enseignement expérimental des sciences physiques. Ce matériel ne correspond plus, en général, aux conditions actuelles de l'enseignement.

De ce fait, il est parfois ignoré ou abandonné et risque d'être détruit ou dispersé lors de travaux d'aménagement et de rénovation que connaissent les établissements.

Ce matériel constitue pourtant un élément important de notre patrimoine éducatif, témoignage visible de l'histoire des sciences et de son enseignement. (.....)

En fonction des locaux et des moyens dont dispose chaque établissement, ces matériels pourront être valorisés de plusieurs façons :

- par la constitution de vitrines ou d'un « coin musée » dans l'établissement, qui pourront donner aux élèves et aux enseignants une image attirante de l'histoire de l'enseignement des sciences : les appareils pourront également servir de support à des projets éducatifs spécifiques, associant élèves, professeurs et documentalistes;

- par la création de petits musées locaux spécialisés, à l'exemple de ceux qui existent ou sont en cours de constitution dans plusieurs villes.

- par versement aux musées municipaux ou régionaux, tels les centres de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI), là où il en existe.

LA CRÉATION DU COLLÈGE DE RENNES

Le 31 juillet 1536, François 1^{er} après s'être assuré que la ville n'allait point contre le gré du pape, permit de construire un collège à l'endroit où était situé la maison du prieuré Saint Thomas et d'acquiescer, pour le nouvel établissement, des terrains voisins de ce prieuré. De 1536 à 1604 le collège de Rennes végéta. En 1601, au cours d'une visite de bourgeois de la ville on y vit « fort grand désordre : on y trouva même une femme que l'on informa être de mauvaise vie »

Après 1580 plusieurs habitants de la ville commencèrent à traiter avec les Jésuites ; les conventions signées le 25 août 1586 stipulaient :

1 - On établira des Jésuites au collège de Rennes et le soin des négociations sera confié à une commission

2- On leur offrira un revenu annuel de 3000 livres qui pourra s'accroître par la libéralité des habitants.

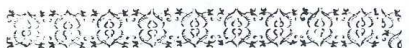
3- On leur donnera « in perpetuum » le prieuré de Saint Thomas et l'on gravera au dessus de la porte, avec le nom de Jésus et les armes du roi et de la ville cette inscription : « Collegium urbis inclytæ Rhedonenensis amplissime restauratum »

Les États de Bretagne approuvèrent le 1^{er} octobre 1587 l'établissement projeté, mais les guerres de la Ligue retardèrent sa réalisation.

Il fallut attendre l'édit de Rouen (septembre 1603) permettant aux exilés d'établir de nouveaux collèges dans le royaume pour assister à une nouvelle démarche des bourgeois rennais.

Les lettres patentes créant le collège de Rennes furent données par Henri IV le 28 février 1604 et enregistrées au Parlement de Bretagne le 23 juin 1604.

« Considérant qu'en toute l'étendue de notre pays et duché de Bretagne il n'y a aucun des dits collèges et qu'il y est auant plus nécessaire qu'en nulle autre province de notre royaume.... Nous pour satisfaire à la très instante supplication et requête que nous ont faite nos chers et bien aimés les nobles bourgeois, manans et habitants de notre ville de Rennes, avons permis par ces présentes à la dite société et Compagnie des Jésuites de pouvoir établir un college en la dite ville »



LETTRES PATENTES du Roy, pour l'establissement d'un College des Peres, de la Société & Compagnie des Iesuites en la Ville de Rennes.



HENRY, par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, A tous presens & à venir salut.
Par nostre Edict du mois de Septembre dernier verifié en nostre Court de Parlement, de Paris le deuxiesme Ianuier ensuyuant. Nous auons pour le bien & Instruction de la ieunesse à l'honneur de Dieu, & aux bonnes sciences & mœurs, & plusieurs autres grandes considerations reestabli la Société & Compagnie des Iesuites es Colleges qu'ilz auoyent cy deuant es Villes spécifiées par ledict Edict. Et de nouveau en establi vn en celle de la Fleche en Anjou. Et considerant qu'en toute l'estendue de nostre Pais & duché de Bretagne il ny a aucun desdicts Colleges. Et qu'il y est autant & plus nécessaire qu'en nulle autre Province de nostre Royaume. A CESTE CAUSE. nous pour satisfaire à la tres instante supplication & Requête que nous en ont faicte nos chers & bienamez les Nobles bourgeois manans & habitants de nostre ville de Rennes. Auons permis & par ces presentes signées de nostre main permettons à ladicte Société & Compagnie des Iesuites de pouuoir establir vn College en ladicte Ville de Rennes, composé de tel nombre de personnes d'icelle Société qu'ils voyrôt y estre nécessaire pour le Service diuin, & Instruction de la ieunesse aux bonnes lettres, tant d'Humanité, Philosophie, que Theologie : aux classes reglées & formes dont ils ont accoustumé d'vzer es Colleges qu'ils ont aux autres Villes de nostre Royaume, Et pour

c'est effect de pouuoir accepter les fundations des biens, meubles & immeubles qui leur seront faictes par lesdicts nobles bourgeois manans & habitants en général & particulier, et autres pour ledict College : Le tout neantmoins soubz les expres charges & conditions portées par ledict Edict du mois de septembre. Et non autrement. Et afin que lesdicts habitants ayent moyen d'accommoder lesdicts Iesuites. Nous VOULONS qu'ils puissent & leur soit loy-fible de leur bailer & delaisser leur College de Saint Thomas en ladicte Ville, Et pour l'agrandir de prendre des iardins & maisons proches & adjacentes pour y bastir vne Chapelle & autres choses nécessaires pour c'est effect en payant les propriétaires du prix d'icelles de gré à gré. Si DONNONS en mandement à nos Amex & feaux Conseillers les gens tenans nostre Court de Parlement audit Rennes Senechal dudict lieu & à tous nos autres Iusticiers & Officiers qu'il apartiendra que ces presentes ils verifient & facent enregistrer, & du contenu en icelles iouir & vser lesdicts habitants & Iesuites sans souffrir qu'il y soit contreueni en aucune maniere. Car tel est nostre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme & stable à tousiours nous

auons faict mettre nostre seel à lesdictes presentes sauf en autres choses nostre droit & l'autray en toutes, donné à Paris au mois de Februrier. L'an de grace Mil six cens quatre & de nostre reigne le quinziesme Signé HENRY. Et sur le reply par le Roy Ruzé. Et par le Roy Ruzé.

*Regues d'argent la Cour
du Roy, pour auoir luy
la Solenne d'icy. fait de par le Roy
d'Orléans le Roy Ruzé. fait de par le Roy
Jung. Les mil six cens quatre*

**QUELQUES NOUVEAUX ET QUELQUES ANCIENS DE NOTRE BUREAU
.....ET D'AILLEURS**



Aura le droit à un tirage spécial , la première personne qui nous communiquera par courrier à l'ordre de l'association , les noms des personnes représentées ci-dessus .

Pour faire adhérer vos amis :

La cotisation est de 50 F , due pour l'année scolaire . Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'AMELYCOR

Avec votre règlement veuillez préciser vos « **nom et adresse** » et les envoyer au trésorier .

Bertrand WOLFF
AMELYCOR
Cité scolaire Emile Zola
Avenue Janvier BP 518
35006 RENNES Cédex